



IMT Lille Douai
École Mines-Télécom
IMT-Université de Lille



L'ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE
DEVELOPPEMENT DES METHODES
ET PROCESSUS INDUSTRIELS (ARMINES)
60, boulevard Saint-Michel
75272 PARIS CEDEX 06

Numéro d'identification d'Organisme
Formateur : 11752540675

Formation à l'analyse olfactive Niveau « Sujet qualifié »

Public

Toute personne susceptible d'intégrer un jury d'analyse olfactive, chargé de réaliser des mesures olfactives de façon suivie dans le cadre de la mise en place de contrôles olfactifs de produits ou d'ambiances

Pré-requis

- Débutant ou initié à l'analyse sensorielle
- Pas de trouble chronique de la sphère rhino-pharyngée ni d'allergie aux parfums

Objectifs

Etre capable de caractériser objectivement les ambiances odorantes sur la base du référentiel odorant associé au « Langage des nez[®] » (méthode diffusée par Atmo Normandie), adapté à la surveillance olfactive de son secteur d'activité

Lieu, durée, dates et horaires

- Lieu : Air Paris (Paris)
- 32 heures sur 4,5 jours
- **les 04, 05, 25, 26 juin 2018** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et **le 06 juin 2018**, de 9h à 13h

Animateur

Animateur : Marie Verrielle Duncianu, Enseignant Chercheur à l'IMT Lille Douai – Département SAGE, spécialiste de la métrologie des composées odorant et de l'analyse olfactive, utilisatrice puis formatrice à la méthodologie du Champ des Odeurs et du Langage des Nez depuis 2006

Méthodes et moyens pédagogiques

- « Le Langage des Nez[®] »
- Exposés et travaux dirigés d'olfaction en salle, exercices olfactifs dans l'environnement
- Référentiel odorant distribué à chaque participant au fur et à mesure de la formation (coffret de flacons 2.5 ml). Ces produits permettent un travail d'entraînement personnel des participants pendant et après la formation

Validation des acquis

Test olfactif de reconnaissance de référents odorants à l'issue de la formation

Tarif

- Tarif de base : 1.900 € HT (2.280 € TTC) par participant
- Inscription de 2 personnes de la même entreprise : 3.400 € HT (4.080 € TTC)
- Inscription de 3 personnes de la même entreprise : 4.600 € HT (5.520 € TTC)

La perception olfactive

- Mécanismes physiologiques et psychologiques de l'olfaction, variabilité inter individuelle des perceptions.
- Définitions relatives aux odeurs et nuisances odorantes.
- Apprentissage olfactif traditionnel par imprégnation : intérêts et limites, exercice pratique de description olfactive subjective.

Le «Langage des Nez ®»

- Historique et principe de la méthode, utilisation d'un référentiel objectif et organisé, structuration de l'espace odorant, liens avec les contenus physico-chimiques.
- Apprentissage du référentiel qualitatif basique (24 référents), chaque référent étant positionné dans la structure globale de l'espace odorant.
- Distribution progressive du kit individuel d'olfaction (flacon 2,5 ml et fiche descriptive pour chaque référent).
- Apprentissage de la reconnaissance des référents odorants en mélanges.
- Extension du référentiel basique : apprentissage de référents qualitatifs « complémentaires » permettant d'affiner la description olfactive dans les secteurs d'activité spécifiques aux participants et positionnement relatif dans l'espace odorant.

La quantification des intensités odorantes

- Mesure des sensibilités olfactives : réalisation des niveaux limites de reconnaissance individuelle pour plusieurs référents caractéristiques des secteurs d'activité représentés.
- Emploi d'échelles pour positionner les intensités (échelle comportementale, référents quantitatifs objectifs), distribution de référents quantitatifs (flacons 2,5 ml) pour les référents les plus caractéristiques des secteurs d'activité représentés.

L'analyse olfactive

- Le principe, les différentes étapes de l'analyse, les règles de conduite, les précautions de travail, les formulaires de réponse, les applications internet et smartphone.
- Application à la caractérisation des émissions odorantes : analyse olfactive dirigée de produits et ambiances odorantes, réalisation d'olfactions extérieures.

Conclusion

- Conseils pour le renforcement des compétences
- Test d'évaluation des acquis

L'ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DES METHODES
ET PROCESSUS INDUSTRIELS (ARMINES)
60, boulevard Saint-Michel
75272 PARIS CEDEX 06
Représentée par Monsieur Eric WEILAND en sa qualité de Directeur Adjoint

Centre de Douai – Département SAGE
Département S.A.G.E
941 rue Charles Bourseul
CS 10838
59508 Douai Cedex

A retourner par mail à : marie.verriele@imt-lille-douai.fr

ENTREPRISE		
Raison Sociale :		
Adresse :		
Représentée par :		
Qualité du signataire :		
Nom et fonction du contact :		
Téléphone :		
Adresse électronique :		
STAGIAIRE(S)		
Nom, Prénom:	Fonction:	Adresse électronique :
SESSION DE FORMATION		
Formation à l'analyse olfactive – sujet qualifié		
5,6,19,20 juin 2018 de 9h à 17h et 21 juin 2018, de 9h à 13h / Air Parif (Paris)		
Tarif :		
Tarif de base : 1.900 € HT (2.280 € TTC) par participant		
Inscription de 2 personnes de la même entreprise : 3.400 € HT (4.080 € TTC)		
Inscription de 3 personnes de la même entreprise : 4.600 € HT (5.520 € TTC)		
FACTURATION		
Adresse de facturation (si différente) :		
Adresse d'envoi des convocations (si différente) :		
Prise en charge par un fond de formation (OPCA) : oui/non		
Nom et adresse de l'OPCA :		

Cachet de l'entreprise

Fait à :

Le :

Nom et signature :

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription :

La réservation s'effectue par mail et prend effet à réception d'une confirmation-retour par mail. L'inscription est confirmée par courrier.

Convocation :

La convocation et les informations pratiques (plan d'accès) sont envoyées au responsable formation de l'entreprise.

Convention :

Armines est immatriculée au titre de la formation professionnelle continue sous le numéro : 11752540675. Une convention de formation en double exemplaire est envoyée à l'entreprise, accompagnée du programme du stage. Un exemplaire signé est à retourner à Armines avant le démarrage du stage.

Prise en charge par un organisme tiers :

Toute prise en charge du stage par un organisme tiers doit être signalée à Armines à l'inscription. Le dossier de prise en charge doit être signé par les parties avant le début de la formation et transmis à Armines

Tarifs :

Les tarifs sont indiqués hors taxes et comprennent les frais pédagogiques et supports remis aux stagiaires.

Les frais de déplacement et d'hébergement du stagiaire restent à la charge de l'employeur. Lors de journées complètes de formation, le déjeuner est offert aux stagiaires et pris en commun.

Facturation et règlement :

La facture est adressée à l'issue du stage au service formation de l'entreprise, accompagnée d'une copie de la feuille de présence. Le règlement est à réception.

Report ou annulation du stage à l'initiative d'Armines :

La réalisation du stage est conditionnée par un nombre suffisant de participants. Armines se réserve la possibilité de reporter le stage en cas de manque de participants sans qu'il soit appliqué de dédommagement. Le responsable formation sera alors prévenu par écrit dans un délai minimal de 10 jours calendaires avant le démarrage du stage, un report sur une autre période étant proposé par Armines.

Report ou annulation à l'initiative du stagiaire ou de son entreprise :

Tout souhait de report sur une session suivante doit être signalé et confirmé par écrit au plus tard 10 jours avant le démarrage du stage. A défaut, l'inscription sera considérée comme annulée.

Toute annulation intervenant moins de 10 jours avant le début du stage entraîne la facturation d'une indemnité égale à 50% du montant du stage.

Tout stage commencé est dû en intégralité à Armines.

Validation des acquis :

Les connaissances des stagiaires sont contrôlées à l'issue de la formation. Une attestation mentionnant l'objectif, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.